

À quoi sert la recherche ?

NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'accès aux droits des jeunes au bout de la souris

L'Injep aide les jeunes à connaître leurs droits en animant le site droitsdesjeunes.gouv.fr avec une équipe de juristes. Succès incontestable.

EUROPE

« La jeunesse est un levier stratégique de la politique de voisinage de l'Union européenne »

Interview de Pacal Lejeune, responsable de l'unité « Jeunesse : Programme » à la direction générale de l'Éducation et de la Culture de la Commission européenne.

« L'INJEP, CENTRE DE RESSOURCES »

Pour tous les acteurs des politiques de jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire (cahier central)



Accroître le rayonnement de l'Injep tout en veillant à conserver la qualité de la relation historique avec son ministère de tutelle, crédibiliser et faire connaître l'institut, développer les partenariats et les échanges internationaux, adapter nos missions aux besoins formulés par les collectivités territoriales, telles ont été, pour faire court, les actions stratégiques poursuivies, avec succès je crois, par l'établissement que je dirige depuis ma prise de fonction, il y a de cela quatre ans. Bien sûr le mouvement est à amplifier. Mais j'incline à penser qu'il est durablement engagé.

L'Injep s'est en effet imposé comme un outil incontournable d'une grande politique publique de jeunesse. À la fois centre de ressources, de recherche, d'accueil et de formation des cadres de jeunesse, il intègre dans son creuset les politiques publiques de la Commission européenne dédiées aux jeunes, générant, par là-même, un foisonnement permanent d'initiatives novatrices où réflexion et recul ne sont jamais très éloignés de l'action palpable.

Car dans un paysage institutionnel qui voit l'action publique dédiée aux moins de 30 ans suivre la voie de la déconcentration des pouvoirs et de la construction européenne, l'Injep constitue l'un des rares espaces, sinon le seul en France, où en matière de jeunesse, le théorique et le pratique s'articulent de façon organique. L'argument prend relief et consistance à l'heure d'une nouvelle configuration gouvernementale accordant à la jeunesse une large dimension transversale et plaide, une fois de plus, en faveur d'une politique interministérielle dont l'Injep, n'en doutons pas, constituerait l'un des atouts majeurs. En adossant le secrétariat d'État de la Jeunesse et des Sports à un grand ministère comme celui de la Santé, la nouvelle majorité issue des urnes indique qu'il y a, au plus haut niveau de notre pays, conscience qu'une politique de jeunesse dynamique et ambitieuse se joue nécessairement sur une large gamme de préoccupations, allant du domaine de la santé à celui de l'éducatif, en passant par les champs du sport, bien sûr ; et en ce qui nous concerne plus particulièrement, ceux de la vie associative et de l'éducation populaire.

Mais ce mariage entre la santé, la jeunesse et les sports pointe également une volonté politique de fortifier l'action publique dédiée aux jeunes en lui donnant plus de poids et davantage d'impact. Qu'il me soit permis ici de saluer notre ministre, Roselyne Bachelot, dont j'ai pu apprécier les positions novatrices et courageuses, et dont je suis assuré qu'elle incarnera avec brio cette jeunesse inventive, entreprenante, dotée de conscience politique et citoyenne, à la fois volontaire et imaginative, qui me procure tant de satisfactions dans l'exercice de mes missions.



Hervé Mécheri
Directeur de l'Injep
 Inspecteur général de l'administration
 de l'Éducation nationale et de la Recherche

CHIFFRES-CLÉS



51 % des budgets de recherche dans les écoles sont alimentés par l'État

7 % des budgets de recherche sont alimentés par les collectivités locales, 26 % par des contrats avec les entreprises et 13 % par l'Europe. Sources : Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI).



12 000 doctorants scientifiques perçoivent une aide versée par le gouvernement sur 70 000 inscrits. Sources : Enquête de la Confédération des jeunes chercheurs (CJC).



P. 3 EN BREF

P. 4 TERRITOIRES

Accueil des jeunes en milieu rural : le bonheur est dans le pré

P. 5 FORMATION

L'enjeu majeur de l'information des jeunes

P. 6 DÉCRYPTAGE

Les dessous d'un partenariat entre le Creps d'Île-de-France et l'Injep

P. 7 CULTURE

Panorama Art et jeunesse

P. 12 EUROPE

ITW. Pascal Lejeune, responsable de l'unité « Jeunesse : programme » à la Commission européenne

P. 13 INTERNATIONAL

Deux accords de partenariat avec le Burkina Faso et le Cameroun

P. 14 NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'accès aux droits des jeunes au bout de la souris

P. 8 DOSSIER

Études et recherches : une influence croissante sur les politiques de jeunesse

Avec le rôle croissant des experts, études et recherches offrent un regain



d'influence sur les décisions politiques en matière de jeunesse

SUPPLÉMENT

Toutes les ressources sur la jeunesse, l'animation, la vie associative et l'éducation populaire - cahier central

P. 15 PUBLICATIONS

P. 16 AGENDA



ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN, MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Roselyne Bachelot-Narquin a été nommée ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, au sein du gouvernement formé par le Premier ministre François Fillon, dont la composition a été rendue publique vendredi 18 mai, par le secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant. Députée européenne, tête de liste de l'Union pour un Mouvement Populaire du Grand Ouest aux élections européennes du 13 juin 2004, ministre de l'Écologie et du Développement durable, de mai 2002 à mars 2004, Roselyne Bachelot-Narquin est également membre du bureau exécutif de l'UMP et secrétaire nationale en charge des questions de société.

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA JEUNESSE

L'objectif principal de la 3^e édition de la Semaine européenne de la Jeunesse, qui s'est tenue du 3 au 10 juin 2007, était de promouvoir le nouveau Programme européen Jeunesse en Action (Peja), les politiques publiques de jeunesse, et ainsi de contribuer au dialogue entre les jeunes et les décideurs. Le thème 2007, qui fait écho à l'année européenne de l'égalité des chances pour tous, était « l'inclusion sociale et la diversité culturelle de tous les jeunes en Europe ». Plus de 150 jeunes de 35 pays européens se sont réunis à Bruxelles pour débattre de l'emploi, de la lutte contre les discriminations, de la reconnaissance de l'apprentissage non formel, du volontariat et de la citoyenneté active et de l'avenir de l'Europe. La prochaine édition



de la Semaine européenne de la Jeunesse devrait avoir lieu dans dix-huit mois.

www.youthweek.eu

REGROUPEMENT DE PRÉPARATION DES ÉCHANGES DE JEUNES

Pour la troisième année consécutive, l'agence française du Programme européen Jeunesse en Action a organisé à l'Injep, du 18 au 21 juin, une session de regroupements de préparation des échanges de jeunes. Elle s'adresse aux animateurs de l'encadrement des projets à venir. Pour les participants, il s'agit dans un premier temps de s'approprier les modalités des actions 1.1 (échanges de jeunes avec les pays « Programme ») et 3.1 (échanges de jeunes avec les pays « Partenaires voisins de l'UE ») du nouveau Programme Jeunesse en Action et de connaître les fondamentaux d'un échange « réussi ». Autres thématiques abordées : coopération et travail en équipe internationale, participation active des jeunes et citoyenneté, gestion des risques et législation, diversité culturelle et apprentissage interculturel. Ces aspects peuvent être ensuite valorisés auprès de l'organisation qui met en place l'échange, auprès des collectivités locales et d'éventuels financeurs. L'ensemble des participants aux regroupements de préparation se retrouveront pour une évaluation, du 24 au 26 septembre à l'Injep. L'occasion de faire un bilan après l'échange.

ANNÉE EUROPÉENNE DU DIALOGUE INTERCULTUREL

Une réunion à laquelle participait, entre autres, le centre Salto Euromed, s'est tenue à Strasbourg en avril dernier, dans le cadre du programme de partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe. L'année 2008 sera « l'Année européenne du dialogue interculturel ». Quatre groupes de travail ont ainsi été créés autour des sujets suivants : la citoyenneté européenne ; la cohésion sociale, l'inclusion et l'égalité des chances ; la reconnaissance, la visibilité et la qualité du travail dans le secteur de la jeunesse ; une meilleure compréhension et connaissance de la jeunesse et du développement des politiques « jeunesse ».

DÉLÉGATION DE L'UNIVERSITÉ CHINOISE DE LA JEUNESSE POUR LES SCIENCES POLITIQUES

Après l'invitation adressée aux autorités de la CYUPS (Université chinoise des Sciences politiques), lors de la signature de l'accord de partenariat entre les deux établissements en début d'année à Pékin, la vice-présidente de cette université, Madame Lu Shizen, a effectué une visite de travail à l'Injep. Faisaient aussi partie de la délégation le professeur doyen du département des études supérieures ainsi qu'un responsable du département des échanges internationaux. Cette visite de travail, soutenue par le Service de Coopération et d'Action culturelle (Scac) de l'Ambassade de France en Chine, a abouti à la validation d'un plan d'action qui débutera l'année prochaine, avec des échanges de cadres et de formateurs, l'organisation d'un symposium annuel, l'accueil en Chine d'étudiants français. □

L'Union européenne consulte les jeunes

L'Eurobaromètre de juin 2007, réalisé par la Commission européenne auprès de 19 000 jeunes européens des 27 États membres de l'UE, révèle notamment que pour eux, la citoyenneté européenne signifie : « La possibilité d'étudier et le droit de travailler dans n'importe quel pays de l'Union, un accès aux soins partout en Europe et la liberté de mouvement ». Télécharger le texte complet sur le site web : ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_202_en.pdf

Délégation coréenne

Le 10 mai, la délégation interministérielle conduite par M. Lee Jai Bok, responsable du Groupe innovation et ressources humaines à la Commission nationale de la jeunesse de Corée, souhaitait échanger sur les missions de l'Injep et cerner globalement le dispositif de prise en charge en France de la jeunesse en difficulté. Ainsi, outre les interventions des responsables d'unité de l'institut, le dispositif de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) a été présenté à la délégation par le directeur de la coopération internationale du Centre national de formation et d'études de la PJJ. :

Partenariat Injep/Injeps de Ouagadougou

Le Burkina Faso a accueilli une délégation de l'Injep du 24 février au 3 mars. La visite s'est conclue par la signature d'un accord de coopération qui portera notamment sur des actions dans le domaine de la formation (volontariat associatif, l'entrepreneuriat, etc.), des échanges de jeunes dans le cadre de la Journée internationale de la Jeunesse, de la documentation. :



Le magazine Coyote

Cette revue, destinée aux formateurs et décideurs de la jeunesse, est réalisée dans le cadre du partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe. Le dernier numéro, sorti en avril, est entièrement consacré à la campagne « Tous différents, tous égaux » (« All different, all equal »). Le prochain traitera du dialogue inter-culturel (thème européen de l'année 2008).

Pour en savoir plus :

www.training-youth.net/INTEGRATION/TY/Publications/coyote.html

..

Le bonheur est dans le pré

Pour Guillaume Fleury, responsable Emploi au Mouvement rural de jeunesse chrétienne, le maintien des jeunes en milieu rural passe par la valorisation des activités agricoles, de l'emploi et le renforcement des structures éducatives.



se transforment en campagnes d'ortoirs, pour des habitants qui iraient tous travailler en ville. Il faut y créer de l'emploi.

IED: Comment favoriser le retour des jeunes à la campagne?

GF: Au MRJC, nous travaillons en priorité sur trois axes: l'agriculture, l'école et l'emploi. L'agriculture reste l'activité fondatrice de la ruralité. Elle peut devenir le vecteur d'intégration des jeunes, car elle représente l'identité d'un territoire,

Une écrasante majorité des jeunes issus du milieu rural (87%) souhaitent y vivre et y travailler. Malheureusement, par manque d'accès aux formations, au logement et à l'emploi, ils doivent souvent se résoudre à s'installer en ville.

Dans un numéro récent des *Cahiers de l'Action*, réalisé sous l'égide de l'Injep, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) propose quelques pistes pour permettre aux jeunes de renouer avec la campagne. Explication de texte avec Guillaume Fleury, responsable Emploi au MRJC.

Injep en Direct: Pourquoi est-il si difficile pour les jeunes de rester ou de venir vivre à la campagne?

Guillaume Fleury: Parce qu'il existe des freins à l'établissement et au maintien des jeunes en milieu rural. D'abord le logement, en raison des prix qui augmentent beaucoup. Ensuite, le manque de services, comme les hôpitaux, les postes, les écoles, les magasins... Surtout, les jeunes craignent le chômage. Il est difficile de lancer une activité en milieu rural, certainement à cause du défaut de services, de transports notamment. Mais nous refusons que ces terres

tant économiquement que sur le plan environnemental. Il faut donc encourager les jeunes à reprendre des activités de production agricole et à les renouveler. L'emploi s'impose comme la raison principale qui fera venir ou non un jeune en milieu rural. Nous essayons de les aider à monter leurs projets et de soutenir leurs initiatives. Enfin, l'école fait aussi partie de nos priorités car elle est un formidable outil d'intégration.

« Les populations des campagnes sont de plus en plus diverses: beaucoup de personnes âgées, des jeunes revenus "au pays", des néo ruraux, mais aussi de plus en plus d'étrangers, d'Européens notamment. »

IED: Dans votre ouvrage, le MRJC évoque l'importance du « vivre ensemble ». Qu'entendez-vous par là?

GF: Les populations des campagnes sont de plus en plus diverses: beaucoup de personnes âgées, des jeunes revenus « au pays », des néo ruraux, c'est-à-dire des gens de la ville qui s'installent à la campagne, mais aussi de plus en plus d'étrangers, d'Européens notamment. Alors au-delà des facteurs économiques, il ne faut pas oublier la dimension humaine pour

AGIR

Quelques exemples d'actions en Alsace

Julien, permanent au MRJC

« Pour faciliter l'accès au logement, nous faisons souvent appel à un collectif qui achète une maison ou un appartement pour le louer à un jeune ou un couple qui souhaite s'installer. Cela permet de pratiquer des prix plus abordables. Concernant l'emploi, nous souhaitons respecter les envies de chacun. Les jeunes nous exposent leur rêve de vie au cours d'ateliers et de jeux qui nous permettent de connaître leur rapport à la nature et de cibler leurs goûts et leurs motivations. Ensuite, il suffit de trouver vers quelle formation ou quel emploi cela peut mener. Par exemple, en Alsace, de nombreuses fermes-auberges ferment leurs portes, faute de repreneurs. Nous essayons de motiver les jeunes à se lancer dans ces activités, très importantes pour notre région. Autre idée qui pourrait bien se concrétiser: celle de créer un

emploi en même temps qu'un lien entre les producteurs locaux et les consommateurs. Le MRJC soutient le projet d'ouverture d'une boutique, où les agriculteurs pourraient vendre directement aux clients. Cela permettrait la création d'un emploi et l'installation d'un jeune, voire d'une famille entière dans la région. Moi même, je suis permanent au MRJC, mais je me prépare à lancer ma propre activité: la musicothérapie. Je veux aider des handicapés ou des personnes à l'hôpital grâce à la musique et aussi faire de l'éveil musical auprès des enfants dans les crèches ou les écoles. C'est un projet très ambitieux, mais j'en rêve... »



préservé des territoires solidaires. Nous essayons de lancer des dynamiques collectives englobant la population dans sa diversité. Cela passe par exemple par la réouverture d'un café, d'un magasin pour que les gens se rencontrent et se parlent, par la mise en place d'événements culturels, de fêtes de village ou des journées d'accueil pour les nouveaux arrivants...

IED: Quel soutien recevez-vous des pouvoirs publics?

GF: Nous travaillons souvent sur nos projets en partenariat avec des collectivités locales, des communes ou même certaines instances européennes. Nous espérons que cela peut créer un électrochoc et susciter davantage d'intérêt sur notre action, mais l'intégration des jeunes en milieu rural est encore loin d'être une priorité nationale. □

EN SAVOIR +

► Commandez l'ouvrage **Accueillir les jeunes en milieu rural**

Tél.: 01 39 17 27 36
Courriel: grandchavin@injep.fr

... et sur notre site: www.injep.fr
Rubrique Publications

► Mouvement rural de jeunesse chrétienne:

Présidente: Marie-Pierre Cattet
<http://www.mrjc.org>

► MRJC en Alsace:
17 rue de la Cigale
68 200 Mulhouse
Courriel: mrjc68@yahoo.fr

L'enjeu majeur de l'information des jeunes

Axe primordial des politiques « Jeunesse », l'information des jeunes semble souffrir paradoxalement d'un déficit de... communication. Afin de mieux faire connaître et comprendre ses enjeux, l'Injep a multiplié les formations et les actions, notamment auprès des professionnels de l'information des jeunes.

L'information des jeunes est l'un des enjeux majeurs de toute politique de jeunesse. C'est au niveau européen l'une des cinq priorités des axes d'intervention de l'Union. C'est surtout une question incontournable dans une société des savoirs et de l'information, dont la dimension n'est cependant pas toujours appréciée à sa juste mesure. Une étude récente de l'Injep (1) met en évidence la nécessité de développer et de renforcer, dans ce champ, la culture professionnelle de ceux qui travaillent en direction de la jeunesse.

MODULES DE FORMATION

C'est dans ce sens que l'Injep propose chaque année un certain nombre de modules de formation autour des questions d'information des jeunes tout en intégrant de façon plus transversale dans l'ensemble de ses modules de formation.

Cette volonté de soutien aux professionnels de l'information des jeunes est également visible à travers le développement de sites spécifiques dédiés aux professionnels et aux jeunes comme *Droits des jeunes*, *Passeurs de culture* ou *Ressources jeunesse*.

Cette année, trois formations sont consacrées plus particulièrement à cette question :

- « L'orientation des jeunes dans un parcours de vie » qui s'est tenue en avril,
- « L'information des jeunes dans les politiques publiques d'animation et de jeunesse » qui se déroule du 11 au 14 septembre (voir encadré)
- « L'éducation aux médias et aux usages d'Internet » qui aura lieu du 20 au 23 novembre. Objectif : « mieux appréhender les usages par les jeunes des médias et se familiariser avec les démarches pédagogiques et les pratiques d'éducation aux médias ».

D'AUTRES ÉTUDES EN COURS SUR LA QUESTION

Par ailleurs, ces actions de formation se complètent avec d'autres interventions de l'Injep sur le thème de l'information des jeunes.

Une étude récente sur les pratiques et usages des jeunes en matière d'information a été réalisée en région parisienne.

Une deuxième sur le même thème, menée sur un territoire rural, doit bientôt voir le jour. Un accompagnement des professionnels du réseau information jeunesse de Charente-Maritime est par ailleurs en cours.

Il vise à expérimenter un observatoire sur les demandes et pratiques des jeunes en matière d'information. □



VU SUR sur le Web

L'Injep propose un éventail de sites Internet en relation directe avec le thème de l'information des jeunes :

- ▶ www.droitsdesjeunes.gouv.fr (voir article p. 14), pour permettre aux jeunes un accès dédié aux questions juridiques qui les concernent.
- ▶ <http://ressourcesjeunesse.injep.fr>, site destiné aux acteurs locaux des politiques jeunesse. Plusieurs rubriques sont consacrées à l'information des jeunes.
- ▶ <http://www.generationcyb.net> : site de l'accès public des jeunes au Net
- ▶ <http://passeursdeculture.injep.fr>, proposé par le pôle Culture de l'Injep, à la fois centre de ressources et réseau d'échanges.

ZOOM SUR...

Une formation de l'Injep en matière d'information jeunesse

« L'information des jeunes dans les politiques publiques d'animation et de jeunesse » se déroule du 11 au 14 septembre.

Cette formation essaie de combiner au mieux réflexions théoriques, échanges entre professionnels et études de terrain. Au programme : des rencontres avec des professionnels tels que Nathalie Caclard, chargée de mission Technologies de l'Information et Communication (TIC) au Centre Information Documentation Jeunesse (CIDJ), des témoignages sur des expériences prati-

ques telles que celles du Centre régional Information Jeunesse (CRIJ) Rhône-Alpes (les jeunes acteurs de l'information), du Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Brest (rapports entre information papier et Internet), du Pôle Information Jeunesse (PIJ) de Bailly-Noisy dans les Yvelines (expérience menée avec un collège sur l'orientation), ou encore du PIJ de Pantin en Seine-Saint-Denis (partenariat réalisé avec un Centre de Formation des Apprentis pour mieux adapter la signalétique intérieure de l'espace d'information).

« Une étude récente sur les pratiques et usages des jeunes en matière d'information a été réalisée en région parisienne. Une deuxième sur le même thème, menée sur un territoire rural, doit bientôt voir le jour »

Les dessous d'un partenariat entre le Creps d'Île-de-France et l'Injep

Le Centre régional d'Éducation populaire et de Sport d'Île-de-France expérimente une nouvelle formation d'animateurs, avec le concours de l'Injep. Elle tente d'apporter une réponse aux exigences accrues de la profession.

Parce que les missions confiées aux animateurs aujourd'hui exigent des compétences accrues, le centre régional d'Éducation populaire et de Sport (Creps) d'Île-de-France, en partenariat avec l'Injep, expérimente depuis mars dernier une formation certifiante, le Brevet professionnel - Loisirs tous publics - Animateur projets-jeunes (BPJEPS - LTP - option Projet jeunes).

Les formateurs du Creps d'Île-de-France et de l'Injep ont en effet constaté que la demande publique a beaucoup évolué ces dernières années en ce qui concerne les compétences demandées aux animateurs. « Les employeurs, au premier rang desquels les collectivités locales et les associations de proximité, ne considèrent plus l'animateur comme un simple exécutant. Ils exigent des professionnels davantage de technicité, d'être mieux armés intellectuellement pour analyser l'environnement institutionnel et les politiques d'animation », analyse Dominique Diamand-Martin, chargé d'études et de formation à l'Injep.

vement surdimensionnés par rapport aux compétences acquises dans les tronc communs de formation classique. Le nouveau cursus proposé par le Creps d'Île-de-France présente, certes, un cursus de niveau IV, portant sur l'accueil et l'accompagnement éducatif des jeunes de 11 à 30 ans, mais il s'attache aussi à permettre aux stagiaires de mener, entre autres, un diagnostic territorial ou de concevoir un projet local de développement au travers du module professionnalisant de niveau III.

Creps / Injep :

un partenariat novateur

Le BPJEPS LTP – Animateur de Projets jeunes étant une formation expérimentale, le comité de pilotage composé, notamment, de cadres du Creps et de la direction régionale de la Jeunesse et des Sports et chargé de superviser sa mise en œuvre, a jugé indispensable d'associer l'Injep pour sa capacité d'expertise ainsi que son savoir-faire en matière de conduite de projets pédagogiques novateurs, privilégiant l'échange, la mutualisation d'expériences, l'observation, l'analyse, le partage des connaissances... « Au fond, l'idée même du partenariat permet l'innovation dans une logique participative », constate Nadia Oulabib, coordinatrice de la formation et maître de conférence à Paris XII. « L'Injep est un observateur privilégié des métiers de l'animation. Il apporte aussi sa connaissance, son expertise et son expérience des méthodes d'éducation populaire », explique Amélie Turet, CEPJ, responsable pédagogique d'actions de formation en jeunesse et éducation populaire, au Creps d'Île-de-France. Pour qui : « Cette double compétence ne pou-



vait qu'être appréciée tant par les concepteurs de la formation que par les stagiaires ».

La convention liant les deux établissements publics stipule que l'Injep s'engage à apporter les « moyens humains nécessaires à la réussite de ce projet expérimental ». Des cadres de l'Injep intègrent donc les comités de pilotage et d'expert qui supervisent l'opération. L'Injep met, par ailleurs, à disposition de l'équipe de formateurs du Creps du personnel de l'Injep.

Obligatoirement

expérimental !

Pour l'Injep, le caractère nécessairement expérimental du cursus justifiait amplement sa participation. « Nous n'aurions aucune raison de nous insérer dans ce qui pourrait ressembler à une formation standard d'animateurs dispensée par un Creps, relève Dominique Diamand-Martin. En revanche, la démarche de cette formation qui tend à mobiliser des méthodes pédagogiques novatrices, comme le théâtre-forum institutionnel (voir Injep en Direct N°50 - NDLR), afin d'apporter

une réponse concrète aux évolutions des métiers de l'animation, légitime notre intervention. » « Le cursus de formation est expérimental à deux titres », précise en effet la convention qui lie l'Injep et le Creps. D'abord, « il élabore des techniques de développement de la participation, de l'engagement, de l'expression de l'initiative des jeunes par l'utilisation de démarches d'éducation populaire », puis il forme à celles-ci. Le cursus se propose ensuite d'adapter les « techniques d'intervention à l'actualité des pratiques des jeunes (blogs, téléphone portable, Slam...) », précise Mustafa Bendjebbour, coordinateur de la formation et responsable du Point Cyb' de Sucy-en-Brie. Retour de bons procédés, le Creps s'engage à mobiliser son personnel sur le développement de sa politique de formation à distance. Bel exemple de mutualisation de compétences ! □

Un nouveau diplôme

pour « muscler » les

profils des animateurs

Remplir un dossier de subvention européenne, inscrire son action dans un schéma de développement du territoire, mieux maîtriser la méthodologie de projet... des nouveaux besoins en matière de soutien à l'initiative et à la participation des jeunes sont de plus en plus clairement exprimés. Or, ces profils de « super-animateurs », ou d'animateurs « body-buildés », selon l'expression de Dominique Diamand-Martin, apparaissent relati-

VU SUR le Net

La présentation du diplôme sur le site de l'Injep

www.injep.fr/article1942.html

Le site du Creps IDF

www.creps-ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr

Panorama Art et jeunesse

Mieux comprendre le rapport des jeunes à l'art, à la création et à la culture, tel est l'objet de cette nouvelle publication de l'Injep réalisée à la suite des rencontres Panorama art et jeunesse organisées en 2005 et 2006 au Centre Pompidou. Elle sera dévoilée au public le 15 juillet prochain, à La Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon lors des prochaines rencontres de l'Hiver à l'Été du pôle Culture de l'Injep consacrées au hip-hop, première pratique culturelle des jeunes.



Initiées par le service programmation jeune public du Centre Pompidou, les rencontres *Panorama art et jeunesse*, conçues en collaboration avec le pôle Culture de l'Injep et le département des Études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture et de la Communication, ont permis de porter un regard sur les pratiques culturelles des jeunes.

UN ENJEU IMPORTANT

L'enjeu n'est pas mince tant du point de vue du champ de travail des équipements culturels – qui dédient une grande part de leurs efforts à l'accueil des publics jeunes – que sur le plan de la politique culturelle et de la compréhension des transformations générationnelles à l'œuvre : comment le goût des jeunes se forme-t-il ? Quelle est leur appréhension de la culture dans

un monde dominé par les médias ? Quelles sont leurs cultures ?

La rencontre de ces trois acteurs des politiques culturelles – le Centre Pompidou, grand équipement dédié aux arts et formes d'expression contemporaines, l'institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, fin connaisseur du terreau associatif où germent nombre d'innovations culturelles et le département des études, de la prospective et des statistiques, service de recherche en socio-économie de la culture qui consacre deux de ses cinq programmes de travail aux pratiques culturelles et aux publics de la culture d'une part, aux modes de transmission culturelle de l'autre – a permis un dialogue renouvelé entre expériences, réflexions de différents professionnels de la culture et de l'éducation auprès du public jeune, et analyses de chercheurs.

Par ailleurs, ce travail commun a également rendu possible un élargissement du champ culturel considéré, qui permet progressivement de dessiner non seulement les modalités des rapports des jeunes aux formes institutionnelles de la culture mais également d'appréhender les modalités d'expression des cultures juvéniles et les relations entre ces deux pôles.

UN TRAVAIL DE DEUX ANS

Durant deux ans, à raison d'un après-midi tous les deux mois, le dialogue s'est noué entre artistes, médiateurs, responsables de structures culturelles et chercheurs. L'ensemble de ces échanges est aujourd'hui accessible au plus grand nombre par l'édition de cet ouvrage intitulé *Panorama Art et Jeunesse*. Ces moments très fructueux ont orienté les choix du service programmation jeune public du Centre

Pompidou comme ils ont alimenté la réflexion et les choix de projets d'avenir, notamment en direction du public adolescent.

Ils ont nourri la réflexion de la délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI) du ministère de la Culture et de la Communication, qui s'appuie sur le prochain programme d'études du DEPS, en matière de publics et d'éducation artistique.

Ils ont également permis au pôle Culture de l'Injep de partager et d'élargir sa réflexion autour de l'accompagnement des pratiques artistiques des jeunes et de renouveler son futur programme de formation.

Pour les années à venir, cette collaboration se poursuit par la mise en place d'un programme plus large concernant la formation à la création contemporaine du personnel des structures périscolaires. □

Une influence croissante sur les politiques de jeunesse

Avec le rôle croissant des experts, études et recherches offrent un regain d'influence sur les décisions politiques en matière de jeunesse. Mais chercheurs et décideurs publics coordonnent peu leurs efforts. Entre ces deux sphères, les liens restent fragiles et informels.



Ce n'est ni une lune de miel, ni un divorce. Juste un nouveau départ sur d'autres bases. Comme un vieux couple qui renoue après une séparation, on essaie de s'entendre... à défaut de se comprendre vraiment. Entre chercheurs sur la jeunesse et décideurs, l'heure n'est toutefois plus aux bouderies hermétiques. Rôle croissant des experts dans le processus de décision politique, pouvoirs publics de plus en plus préoccupés par les problématiques de jeunesse... beaucoup d'éléments contribuent à rapprocher deux univers qui, faute d'un lien organique, s'ignorent encore trop souvent, estiment les chercheurs.

Une question pour dissiper les doutes: quels points communs entre l'opération Envie d'agir!, la refonte

des conditions d'accueil des 11-15 ans en centres de loisirs, la prévention de la violence dans les équipements de proximité ou le développement des Espaces Initiatives Jeunes? Toutes ces actions publiques se sont nourries, à des degrés divers, d'études et de recherches sur des thèmes aussi variés que les valeurs des jeunes, les pratiques culturelles des moins de 30 ans, la socialisation des jeunes, ou la place de la participation dans les politiques locales de jeunesse.

« Cela mérite d'être signalé tant il est vrai que les politiques publiques s'inspirent insuffisamment des études et de la recherche, alors que notre pays développe des travaux riches, documentés, avec des programmes important comme Les Valeurs des jeunes ou encore, Cultures, villes et

dynamiques sociales, pour ne citer que deux programmes dans lesquels est investi l'Injep », déplore Jean-Claude Richez, responsable de l'unité de la Recherche, des Études et de la Formation à l'Injep.

PLACE DE L'EXPERTISE

Paradoxe encore, quand on sait la place croissante accordée à l'expertise, à l'audit et à l'évaluation dans le processus de décision, notamment sous l'influence des politiques publiques pilotées par Bruxelles. Bruxelles qui, par ailleurs, a inscrit comme l'un de ses axes prioritaires une meilleure connaissance de la jeunesse.

Avec la fin de la guerre froide, le temps des choix politiques fondés par des seules motivations idéologiques semble avoir vécu. L'exigence

accrue d'une meilleure allocation des fonds publics portée par des citoyens toujours mieux éduqués, toujours plus informés, impose une forte capacité d'analyse et de réflexion avant de procéder aux choix politiques.

Dans cette sphère publique gagnée par une culture de l'évaluation, l'expert occupe désormais une position dominante – quand il n'est pas tout simplement prescrit par les pouvoirs publics.

« Les experts utilisent cette matière première que sont les études et la recherche pour leurs travaux d'audit et de conseil, mais les acteurs des politiques publiques les ignorent encore trop souvent, constate Chantal de Linares, chargée d'étude et de recherche à l'Injep et rédactrice en chef de la revue Agora débats/jeunesse. Tout se passe comme si l'influence de ces travaux s'exerçait presque malgré eux, par le truchement d'analyses stratégiques, de notes de recommandation, ou d'audits, alors qu'ailleurs, et notamment dans les pays anglosaxons, l'imbrication entre la recherche, l'expertise, la décision politique apparaît plus étroite, plus visible. »

Ce manque d'articulation n'est pas sans rapport avec les critiques, parfois vives, qui sont portées sur la recherche hexagonale, même si l'on salue sa richesse et son exceptionnelle vitalité.

La recherche pédagogique est sans doute la moins épargnée. Pas assez pratique, pas assez modélisable, pas

« Tout se passe comme si l'influence de ces travaux s'exerçait presque malgré eux, par le truchement d'analyses stratégiques, de notes de recommandation, ou d'audits. »

Des études et des recherches pour aider les acteurs de politiques de jeunesse à mieux comprendre leur public.



des élus, comme en témoignent les études de l'observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS), et, plus récemment, la place des questions relatives à l'autonomie des jeunes dans la campagne présidentielle, chercheurs et chargés d'études sur les questions de jeunesse sont de plus en plus nombreux à plaider en faveur d'une relation plus directe avec les élus et leur entourage, experts et conseillers.

EXPÉRIMENTATIONS SUR SITE

Réflexion dynamisée, difficultés anticipées, erreurs évitées : le gain serait immédiat. « *C'est flagrant lorsque nous nous livrons à des expérimentations sur site, comme nous l'avons fait à propos de l'accueil des 11-15 ans en centres de loisirs, fait valoir Chantal de Linarès. Nous voilà dans un cas concret où la recherche déclenche une dynamique locale, ouvre des perspectives, oriente sur les bonnes pistes.* »

Arguments avancés : la confrontation directe entre les travaux des chercheurs et les préoccupations de terrain des élus locaux est salutaire pour tous. D'un côté, elle réinterroge la pertinence des sujets de recherche. De l'autre, elle oblige les élus à changer de regard sur des thèmes clés comme la délinquance juvénile ou la paix sociale. « *Des notions fortes, ainsi la jeunesse comme ressources, ou l'idée qu'un animateur n'est pas un prescripteur de services, s'intègrent dans la réflexion politique et dans les décisions qui s'ensuivent* », explique Chantal de Linarès.

« *Parlons-nous* », semblent dire les chercheurs à ceux qui doutent de l'intérêt de leurs travaux. Message passé. □

applicable, déconnectée du terrain et des réalités, disent ses détracteurs. En 2003, dans les colonnes du magazine *Sciences Humaines*, Jean-Marie Van der Maren, alors professeur titulaire et directeur du département d'Administration et Fondements de l'Éducation de l'université de Montréal, s'interrogeait : « *Dans une faculté de médecine, on dénoncerait vivement qu'un enseignement, et la recherche sur laquelle il s'appuie, n'aient pas de pertinence pour la pratique médicale. Pourquoi n'en est-il pas de même pour l'éducation ?* »

en fonction des besoins, mais ce n'est pas orchestré. Résultat : une grosse déperdition de talents, de connaissances et souvent des décalages entre les préoccupations des chercheurs et les attentes des politiques qui subventionnent leurs travaux. »

Alors qu'aujourd'hui les problématiques de jeunesse figurent dans le peloton de tête des préoccupations

PENSER LE LIEN ENTRE RECHERCHE ET ACTION POLITIQUE

Pour Jean-Claude Richez, la polémique sur la place faite à la recherche appliquée, aux finalités pratiques, par rapport à la recherche fondamentale qui vise à approcher la vérité scientifique, ne doit pas masquer le problème central, d'ordre institutionnel : « *Ceux qui recourent aux études et aux travaux de recherche n'hésitent pas à puiser dans le domaine de la recherche fondamentale. En revanche, le lien entre les études et la recherche et l'action politique me paraît peu structuré, il n'est pas agencé de façon organique. C'est au coup par coup. On va se servir dans la masse*



Des études et des recherches pour anticiper les besoins.

▼ VU SUR injep.fr

► Les jeunes Européens et leurs valeurs

www.injep.fr/article1058.html

► Une étude réalisée par l'Injep sur les métiers de l'animation

www.injep.fr/article2199.html

► Les pratiques et usages des jeunes en matière d'information

www.injep.fr/article2148.html

► L'accueil des 11-15 ans durant le temps de loisirs

www.injep.fr/article2028.html

► Quand les jeunes s'engagent : entre expérimentations et constructions identitaires

www.injep.fr/article1060.html

► Les jeunes Européens et leurs valeurs Europe occidentale, Europe centrale et orientale

www.injep.fr/article169.html

► Construire ensemble des politiques locales de jeunesse

www.injep.fr/article1019.html

Une matière première pour les politiques de jeunesse

La recherche et les études alimentent l'activité des acteurs des politiques publiques de jeunesse. À la fois centre de formation, d'étude, de recherche et éditeur spécialisé, l'Injep est au centre de cette diffusion.



Matières stratégiques, les études et la recherche impactent la plupart des activités menées par les acteurs des politiques de jeunesse. Formations, expertises, colloques, conseils, publications de référence, politiques d'information des jeunes, initiatives locales : tous sont irrigués par les efforts constants des chercheurs.

FORMATION

Tous bénéficient de travaux qui alimentent la réflexion, orientent les décisions, contribuent à trouver des réponses pratiques et théoriques aux problèmes posés. Évidemment, l'Injep qui cumule des activités de formation, de recherche, d'étude et d'édition est

clairement structuré par ce phénomène de rayonnement. Par exemple, le concept de jeunesse comme ressource, popularisé par Alain Vulbeau (*La jeunesse, comme ressource. Expérimentation et expérience dans l'espace public*) et qui s'oppose aux archétypes de la jeunesse à problèmes, est au cœur du contenu d'une formation de l'Injep : *La jeunesse et le développement territorial*. Animée par Bernard Bier, chargé d'études et de formation de l'Injep et directeur de la collection *Jeunesse /Éducation/ Territoires: Cahiers de l'action*, cette formation propose à ses stagiaires d'envisager une politique de développement territorial s'appuyant sur le dynamisme et les potentiels d'initia-

tive des jeunes. Dans la même veine, la formation *La participation des jeunes autrement*, proposée par l'Injep, en partenariat avec l'Association nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes, nourrit ses contenus pédagogiques des diverses études et recherches comme celles sur le rapport des jeunes à l'engagement (SOFRES, septembre 2002), ou *Les jeunes dans la vie locale: la participation par l'action (Cahiers de l'action N°4)*.

AUDIT, CONSEIL

Si études et recherches nourrissent en profondeur la formation, c'est encore plus vrai en matière d'expertise, de conseil, ou d'audit. L'Injep mène par exemple des diagnostics préalables

« Formations, expertises, colloques, conseils, publications de référence, politiques d'information des jeunes, initiatives locales : toutes ces actions sont irriguées par les efforts constants des chercheurs. »



Des études, des recherches, pour changer son regard sur la jeunesse et interroger les pratiques..

À SAVOIR

Les bourses « jeunes chercheurs »

L'institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep) soutient les jeunes chercheurs (Doctorat) dont les travaux s'articulent autour de la jeunesse, des métiers de l'animation, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Cette initiative fait suite à une convention passée avec le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports (MSJS).

Le choix des lauréats est effectué par un jury qui se réunit à l'Injep en début d'année.

Le montant des bourses varie de 500 à 2 000 euros.

La décision du jury est communiquée en mars.

à la mise en œuvre de politiques publiques comme les contrats éducatifs locaux, les contrats temps libre, la mise en place de centres sociaux. Cette activité de diagnostic est indissociable de celle d'évaluation. L'Injep accompagne également des communes dans la mise en place, la réorganisation des services Jeunesse ou dans le développement de nouvelles politiques : « ados », information des jeunes, conseil de jeunes...

COMPRENDRE LES FAILLES

Souvent d'ailleurs, expertises et études se confondent tant dans la méthode que dans les résultats. Afin de comprendre les raisons du manque d'intérêt des 11-15 ans pour les centres de loisirs, l'Injep a, à l'initiative de son ministère de tutelle, assuré le suivi d'une expérimentation autour des loisirs éducatifs des adolescents dans neuf sites répartis en différents points du pays. Visites sur place, questionnaires, entretiens approfondis... autant

d'outils d'investigation communs aux deux démarches. Et un constat valable dans un document d'étude comme dans une note d'expert : celui de la crise des structures d'accueil des 11-15 ans qui ne se reconnaissent plus dans les activités proposées par les centres de loisirs. Une crise qui révèle une faiblesse des dispositifs publics dans la prise en charge de ces « adonnassants », pour reprendre le titre du livre du sociologue François de Singly, échappant aux dispositifs dédiés aux enfants, comme à ceux destinés aux 15-25 ans.

Parce qu'il est conscient de l'importance de la diffusion pour une meilleure connaissance et une bonne appropriation de ses travaux, l'Injep publie la revue trimestrielle *Agora débats/Jeunesse* et les collections *Débats/Jeunesse* et *Jeunesse/Éducation/Territoires: Cahiers de l'action*. Accueil des jeunes en milieu rural, politiques locales de jeunesse, intégra-

tion par le sport : autant de sujets qui mobilisent les plus grands chercheurs et universitaires sur les problématiques de jeunesse, de vie associative et d'éducation populaire. Travailleurs sociaux, animateurs, enseignants, responsables administratifs des services déconcentrés de l'État ou des collectivités territoriales, élus, chercheurs y trouvent matière à enrichir leur réflexion et leur action.

L'IMPORTANCE DE LA DIFFUSION

L'Injep contribue également à faire connaître les travaux de recherche en organisant ou en soutenant des colloques, des séminaires et des rencontres qui permettent aux acteurs des politiques de jeunesse et aux chercheurs qui planchent sur la question de se rencontrer et de confronter leurs pratiques. « *L'urgence de comprendre s'impose aux praticiens chargés de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes, comme aux théoriciens que sont les chercheurs, les sociologues,*

les ethnologues », note par ailleurs Chantal Dahan, responsable du pôle Culture de l'Injep, et organisatrice du cycle de rencontres *De l'Hiver à l'Été*, sur les pratiques culturelles des jeunes.

PESER SUR LES PRATIQUES

L'Injep organise aussi avec un certain nombre de collectivités, des événements autour des questions de jeunesse : accompagnement de fonctionnaires territoriaux dans leurs démarches, rencontres de professionnels de jeunesse, suivis de forums jeunesse, organisation de colloques et de conférences qui se nourrissent des travaux de recherche et des études menées soit par l'Injep, soit dans le cadre de coopérations avec les partenaires institutionnels.

L'occasion encore de véhiculer les travaux de recherche auprès des acteurs des politiques publiques de jeunesse. Et d'influer sur les pratiques. □

« La jeunesse : un levier stratégique de la politique de voisinage de l'Union »



Organisé du 30 mai au 3 juin à l'Injep, le séminaire « À la rencontre de nos voisins du monde » a été l'occasion de lancer l'action « Jeunesse dans le monde », l'un des volets du nouveau programme européen « Jeunesse en Action ». « Jeunesse dans le monde » promeut le dialogue, la tolérance et la solidarité entre l'Union européenne et le reste du monde, à travers des projets d'échanges de jeunes, des formations et une mise en réseau des cadres de jeunesse. Gage de l'attention portée par la Commission européenne à ce volet du programme, Pascal Lejeune, chef d'unité « Jeunesse: Programme » à la direction générale de l'Éducation et de la Culture s'était déplacé en personne. L'occasion de revenir sur la philosophie générale de l'action « Jeunesse dans le monde ». Et, au-delà, de celle du nouveau programme communautaire dédié aux jeunes.

IED: Votre présence à ce séminaire européen, organisé à l'Injep, marque le coup d'envoi de l'action « Jeunesse dans le monde ». Quels en sont ses objectifs politiques ?

Pascal Lejeune: La jeunesse est un levier stratégique de la politique de voisinage de l'Union européenne. Aussi l'action « Jeunesse dans le monde » compte-t-elle parmi les innovations majeures du nouveau programme « Jeunesse en Action ». Elle regroupe l'essentiel de la coopération en matière de jeunesse entre l'UE et les pays voisins et du reste du monde en une action phare et lisible. Alors que la tendance est à la réduction budgétaire, le législateur (le Parlement et le Conseil européen – NDLR) a adopté le programme « Jeunesse en Action » avec une enveloppe budgétaire quasiment

identique à ce que proposait la Commission et, au sein de cette enveloppe, il a revu à la hausse la part minimale allouée à l'action « Jeunesse dans le monde ».

Cela indique que tout le monde est d'accord pour parier sur la jeunesse afin que les valeurs communes de tolérance, d'ouverture, de solidarité portées par l'aventure européenne soient également au cœur des coopérations avec les pays voisins de l'Union.

L'autre objectif est de développer un réseau de cadres de jeunesse européens et extracommunautaires afin qu'ils échangent et confrontent leurs pratiques pour une amélioration des politiques nationales en matière de jeunesse. L'échelon européen nous paraît tout indiqué pour cela.

Non seulement il permet aux pays qui développent pas ou peu de politique de jeunesse de bénéficier du savoir-faire des nations plus expérimentées, mais il conduit aussi les systèmes nationaux à réinterroger leurs pratiques à la lumière de ce qui se fait ailleurs. Et comme il paraît logique que ces échanges de pratiques soient les plus larges possibles, nous jugeons opportun de les étendre aux coopérations avec les pays non membres de l'Union.

Enfin, il y a un autre objectif politique auquel, je pense, la Commission est très attachée: c'est celui de toucher d'abord les gens, de faire ce que nous appelons dans notre jargon du « people to people ».

Un jeune qui part dans un pays membre ou non de l'Union s'inscrit dans une démarche d'ouverture; laquelle va nécessairement l'amener à essayer de comprendre les schémas culturels et sociaux du pays d'accueil. En même temps, il est probable que ce jeune sera porteur de codes culturels et sociaux propres à son pays d'origine qui vont conduire les personnes travaillant avec lui à s'interroger sur leurs pratiques, leurs référents culturels... L'expérience est formatrice pour le jeune. Elle est aussi porteuse d'interrogations salutaires contre l'incompréhension, l'intolérance, la xénophobie, le racisme...

IED: Cette coopération en matière de jeunesse avec les pays voisins laisse la part belle aux pays méditerranéens. Est-ce une façon de relancer le processus de rapprochement euro-méditerranéen ?

Pascal Lejeune: Bien sûr, la volonté de stimuler le processus de Barcelone est là. En témoigne l'attachement remarquable des pays du Sud de l'Europe à l'action « Jeunesse dans le monde ». En revanche, je crois qu'il serait faux de considérer cette action comme un appendice de la politique méditerranéenne de l'Europe parce qu'elle laisse aussi une place majeure aux autres pays du voisinage, ceux de l'Europe du Sud-Est et ceux de l'Europe de l'Est et du Caucase. N'oublions pas non plus que cette action est par ailleurs également ouverte aux autres régions du monde, par exemple l'Amérique latine.

IED: Quatre mois après le lancement officiel de « Jeunesse en Action », quel est votre sentiment sur cette nouvelle étape de la politique communautaire en matière de jeunesse ?

Pascal Lejeune: Sincèrement, je pense que cela se passe bien. Déjà plus de 50 000 jeunes sont impliqués dans des projets soumis au titre du nouveau programme dans les premiers mois de l'année et le mouvement va en s'amplifiant. L'acte de base du nouveau programme a été adopté le 15 novembre 2006 et dès le 1^{er} février 2007, des centaines de projets étaient déposés. C'est extrêmement rapide. Ce lancement réussi, sans guère de rupture, pour les jeunes, entre la fin du précédent programme et le démarrage effectif du nouveau, résulte de la forte mobilisation de tous les acteurs impliqués, en premier lieu la Commission européenne et le réseau des agences nationales, dont l'Injep pour la France. Il faut dire aussi que ce programme bénéficie d'un fort soutien à la fois politique et parmi ses bénéficiaires et que cela stimule particulièrement ses gestionnaires à l'administrer avec diligence et efficacité. □

Deux accords de partenariat avec le Burkina Faso et le Cameroun

Avec ces deux accords, l'Injep renforce ses liens avec l'Afrique sub-saharienne. Et réaffirme sa volonté d'être présent sur le terrain de la solidarité Nord-Sud.



Délégation camerounaise en formation à l'Injep.

L'Injep a signé deux accords de partenariat avec les instituts nationaux de la Jeunesse et des Sports du Burkina Faso et du Cameroun. Ces accords attestent d'un renforcement des liens avec l'Afrique sub-saharienne en même temps qu'ils contribuent à ancrer davantage l'action de l'institut sur le terrain de la coopération internationale et de la solidarité Nord-Sud.

FORMATIONS, ÉCHANGES DE JEUNES

Signé le 2 mars 2007 à Ouagadougou, l'accord de partenariat entre l'Injep et l'institut national de la Jeunesse, de l'Éducation physique et des Sports (Injeps) est intervenu dans le cadre de la venue d'une délégation de l'Injep au Burkina Faso, du 24 février au 3 mars. C'est, en effet, sur l'ini-

tiation du ministre burkinabé des Sports et des Loisirs, en relation avec son homologue de la Jeunesse et de l'Emploi, que le directeur de l'Injep s'est rendu au « pays des hommes intègres », en vue de dégager les axes d'un partenariat entre l'Injep et l'Injeps. La mission s'est conclue par la signature d'un accord de coopération portant sur des actions dans le domaine de la formation (volontariat associatif, entrepreneuriat, etc.), des échanges de jeunes dans le cadre de la Journée internationale de la jeunesse, de la documentation... L'accord de partenariat entre l'Injep et l'institut national de la Jeunesse et des Sports (INJS) du Cameroun a été

signé, quant à lui, le 17 avril 2007 à Yaoundé, au terme d'une mission de quatre jours, sur place, du directeur de l'Injep, Hervé Mécheri.

AVEC LE CONCOURS DE L'AMBASSADE DE FRANCE

Cette mission faisait suite à une visite de travail à Marly-le-Roi, du 12 au 22 février, d'une délégation conjointe du ministère camerounais de la Jeunesse et de l'institut national de la Jeunesse et des Sports de Yaoundé. L'occasion d'explorer plusieurs pistes de travail, d'échanges et de partenariat. Afin de les concrétiser dans le respect des partenaires et pour un suivi efficace des décisions, la direction de l'Injep a été invitée à se rendre au

Ces accords attestent d'un renforcement des liens avec l'Afrique sub-saharienne

Cameroun en vue de signer un partenariat entre les deux instituts.

Ce partenariat s'est formalisé par la signature d'un protocole-cadre, le 17 avril. Il porte sur la coopération dans les domaines de la formation, de l'éducation populaire et des activités de jeunesse.

Pour appuyer sur les plans financier, technique et logistique la mise en œuvre de ce protocole-cadre, les deux instituts et l'Ambassade de France au Cameroun (à travers le service de Coopération et d'Action culturelle) ont également signé une convention tripartite.

La signature de ces deux documents a eu lieu en présence du ministre camerounais de la Jeunesse, Adoum Garoua, et de l'Ambassadeur de France au Cameroun, Georges Serre, signataire de la convention pour la partie française.

Cette mission s'est déroulée dans les meilleures conditions avec des temps forts techniques, culturels et solennels ; moments au cours desquels les représentants des deux instituts ont promis de répondre aux attentes de la jeunesse camerounaise et des cadres du secteur jeunesse. □

VU SUR injep.fr

► **Les peupliers à Palabres**
www.injep.fr/article1683.html

► **L'Injep aide à réduire la facture numérique en Afrique et à Madagascar**
www.injep.fr/article1825.html

► **Visite d'une délégation africaine à l'Injep**
www.injep.fr/article1579.html

► **L'Injep consolide ses liens avec Madagascar**
www.injep.fr/article1360.html

L'accès aux droits des jeunes au bout de la souris

Élèves, étudiants et jeunes adultes ont le réflexe d'utiliser leurs droits pour se défendre. Mais ils les connaissent mal. Le site www.droitsdesjeunes.gouv.fr propose un large contenu juridique et un système de questions-réponses confidentielles. Tour d'horizon.

Les jeunes sont-ils prompts à se défendre juridiquement ? Ont-ils de bonnes notions de droit ? Comment les informer et les aiguiller ? Ces questions étaient au cœur des premières rencontres régionales pour l'accès au droit et à la citoyenneté des jeunes, qui ont eu lieu le 7 juin 2007, à l'invitation de La Mission régionale d'appui Droit et Ville et du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ).

Plusieurs initiatives favorisant l'accès au droit des jeunes de 12 à 25 ans ont été présentées, à l'instar du site Internet Droits des jeunes (www.droitsdesjeunes.gouv.fr). Créée par l'Injep en 2000, sur demande de son ministère de tutelle, cette plate-forme juridique en ligne « apporte des informations pratiques, concrètes et compréhensibles pour les jeunes confrontés à des questions et problèmes juridiques », explique Katy Bousquet, responsable du site Internet et de l'unité Jeunesse, Société de l'Information et Communication (Jassic) au sein de l'institut.

Les jeunes internautes peuvent, entre autres, consulter 2 500 fiches, traitant

« Une question sur trois porte sur le lien familial et la filiation : droits de garde, de visite, droit de choisir, droit de quitter le domicile parental, émancipation, refus de l'autorité parentale, aides pour partir... »

de thèmes aussi variés que l'identité, la famille, le droit des femmes, l'enseignement, la sexualité, la santé, les infractions, le logement ou les libertés fondamentales. Des articles d'actualité (nouvelles réglementations du permis à points, interdiction de vendre des jeux de loterie aux mineurs, règles à connaître sur le téléchargement, etc.) sont régulièrement mis en ligne. Plus détaillés, les dossiers expliquent, par exemple, comment régler ses litiges de téléphonie et Internet, emprunter sans payer d'intérêts, ou encore faire valoir ses droits lorsqu'on est stagiaire... Par ailleurs, un lexique définit les principaux concepts de



droit, ainsi que le rôle des différents acteurs de la justice. Si le lexique est exhaustif, les définitions sont courtes et très accessibles : « Nous essayons d'être le plus concrets possible en évitant autant que faire se peut le jargon juridique », souligne Katy Bousquet.

UN SERVICE DE RÉPONSE EN LIGNE

Cet effort didactique est a fortiori déployé par les cinq juristes qui répondent aux questions des jeunes. « Le système de réponse en ligne repose sur les principes d'anonymat et

de confidentialité, ce n'est donc pas un forum ouvert au public, mais un système fermé confidentiel où seuls les juristes accèdent aux questions posées, et où seul l'internaute qui a posé la question peut venir consulter la réponse », souligne Katy Bousquet. Gratuit, rapide (la réponse est donnée dans les 48 heures) et anonyme, ce service constitue une des valeurs ajoutées du site. En moyenne, 70 questions sont posées chaque semaine. Les 15-29 ans représentent près de 70 % des demandeurs ; l'âge moyen est de 26 ans.

Une question sur trois porte sur le lien familial et la filiation : droits de

garde, de visite, droit de choisir le parent chez qui ont voulu vivre, droit de quitter le domicile parental, émancipation, refus de l'autorité parentale, aides pour partir, ces thématiques reviennent très souvent. Autres sujets régulièrement abordés : le travail et l'école. Certains viennent demander si les fouilles de cartables ou de cahiers sont légales, d'autres s'ils peuvent saisir le droit pour insultes. Tandis que certains jeunes, un brin naïfs, demandent comment assouplir la durée d'une suspension de permis... après condamnation pour conduite en état d'ivresse !

Autre constat : « Les jeunes n'hésitent pas à se retourner contre leurs parents. Il m'arrive régulièrement de citer l'article 371-2 du Code civil qui prévoit que les parents sont tenus d'aider financièrement leurs enfants au-delà de leur majorité », constate Wolfgang Lenerz, avocat et collaborateur du site Droit des jeunes. La confidentialité d'Internet permet de toucher certains élèves ou étudiants, qui n'oseraient pas forcément évoquer des sujets délicats (viols, inceste, infractions) lors d'un entretien physique ou téléphonique. Mais si le site accompagne autant que possible dans les démarches et l'exercice des droits, « il ne se substitue absolument pas aux acteurs et institutions spécialisées. Au contraire, nous réorientons au besoin vers les structures compétentes », précise Katy Bousquet. □

Le site [droits des jeunes](http://droitsdesjeunes.gouv.fr), lors de son lancement en 2000. Créé sur l'initiative de son ministère de tutelle et animé par l'Injep, ce site totalise 600 000 visiteurs et 3 700 000 pages vues par an.



EN SAVOIR +

Le site www.droitsdesjeunes.fr est une plate-forme juridique d'information pour les jeunes qui souhaitent connaître leurs droits.

▶ 600 000 visiteurs/an

Le site du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse

Le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) est une association qui accueille et informe gratuitement les jeunes sur tous les sujets qui les intéressent.

Il anime un point d'accès aux droits des jeunes, du lundi au vendredi, de 14h à 17h30. Consultations juridiques par des avocats un après-midi par semaine (sur RDV). Entretiens gratuits et confidentiels.

▶ www.cidj.com

Vie lycéenne

Le site des droits et des devoirs des lycéens

▶ www.vie-lyceenne.education.fr

www.service-public.fr

Le portail de l'administration française.

Le réseau national d'accès au droit

Réseau national d'accès au droit, Conseils départementaux d'accès au droit, points d'accès au droit, Maisons de la Justice et du Droit... Tout savoir sur ce réseau national d'accès au droit, sur le site www.vie-publique.fr.

Le point sur

N° 22 - L'éducation populaire

L'éducation populaire connaît depuis quelques années un véritable regain d'actualité dont témoigne notamment la publication d'un certain nombre de revues, de dossiers qui lui sont consacrés. Des réseaux récents comme l'Afev, l'Anacej, les Petits débrouillards s'en revendiquent. Des mouvements dont l'histoire s'inscrit dans d'autres références comme ATD Quart-monde ou les Centres sociaux s'en réclament. ATAC, le mouvement altermondialiste, y fait référence de façon explicite comme une partie du mouvement hip-hop. Des collectivités s'en emparent. Les universités populaires se multiplient et se renouvellent à l'image de celles de Caen ou de Lyon pour ne citer que les expériences les plus connues. Le phénomène n'est pas seulement français mais international. Il touche toutes les parties du monde sous diverses appellations, s'inspirant très souvent de l'expérience de « la pédagogie de l'opprimé » du brésilien Paulo Freire.

Prix: 10 euros

N° 23 - Jeunes et toxicomanie: état des lieux, prévention

Une récente enquête élaborée par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) sur la santé et les consommations de drogues chez les jeunes a été menée lors de la journée d'appel de préparation à la défense. Elle révèle que les jeunes de 17 à 18 ans ont tendance à se détourner des substances comme le tabac et le cannabis, mais qu'ils auraient dépensé entre 26 et 42 millions d'euros, par mois, pour acheter de l'alcool. À travers des articles de presse, des enquêtes, des sondages, ce dossier dresse un état des lieux des pratiques de consommation des jeunes et des actions de prévention pour lutter contre ces conduites à risque. Des ressources documentaires (bibliographie et sites Internet) permettront d'approfondir le sujet.

Prix: 10 euros



Cahiers de l'action

N° 10 - Accueillir les jeunes en milieu rural: pour des territoires solidaires

Les jeunes constituent la population la moins présente dans les territoires ruraux. Pourtant, d'après une récente enquête auprès de 1 000 jeunes de 18 à 29 ans issus du milieu rural, plus de 87 % d'entre eux souhaitent y vivre et 72 % y travailler. Dans le même temps, ces territoires connaissent des recompositions fortes. Ils sont un laboratoire où

s'inventent d'autres modalités du vivre ensemble et du développement. Quel avenir pour le milieu rural? Quelle place pour les jeunes? Quels facteurs favorisent leur intégration? Ce travail qui croise recherches, analyses et pratiques, expérimentations d'acteurs, tente de répondre à ces questions et pose l'enjeu de l'intégration socio-économique des jeunes en milieu rural.

*Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC)
Prix: 12 euros*

N° 11 - Prévenir les ruptures adolescents-institutions: réflexion sur la recherche-action

Entre 2002 et 2005, trois recherches-actions sont mises en œuvre dans des villes de l'Île-de-France, à la demande de plusieurs institutions, autour de la « lutte contre les ruptures entre les jeunes et les institutions », en particulier la Mission régionale d'Appui Droit et Ville en Île-de-France. Sur chaque territoire, un thème mobilise les acteurs (élus, institutionnels, professionnels, jeunes): les identités sociales et politiques à Saint-Denis, les rapports entre légalité et illégalité à Genevilliers, l'absentéisme scolaire à Garges-lès-Gonesses. Cet ouvrage rend compte d'une démarche productrice d'intelligence collective, en donnant la parole à des chercheurs et à des acteurs, et ouvre des perspectives pour l'action publique.

*Sous la direction de Joëlle Bordet
Prix: 12 euros*

N° 12 - Enfants et jeunes nouvellement arrivés: guide de l'accompagnement éducatif

Comment accueillir les enfants et jeunes nouvellement arrivés? Comment faciliter leur découverte d'un nouvel environnement social, culturel, scolaire et les aider à se faire une place dans la cité? L'accompagnement éducatif de ces enfants n'est pas qu'une affaire de spécialistes. Tous, enseignants, étudiants, parents, travailleurs sociaux, simples voisins... ont leur rôle à y jouer; tous ont à apprendre de telles rencontres et d'un regard neuf et questionnant sur notre environnement et nos pratiques.

*Coordonné par Clotilde Giner et Eunice Mangado (Afev)
Prix: 12 euros*



N° 13 - L'action sociale et la fonction parentale - héritage et renouveau

Depuis une dizaine d'années, la parentalité est devenue un référentiel fort des politiques publiques. Phénomène de mode? Signe de mutations plus profondes? Valorisation ou stigmatisation?

Accompagnement ou normalisation? Cette préoccupation émergente interroge les institutions dans leur culture et les professionnels dans leur pratique. D'où l'intérêt de ce travail engagé en 1998-1999 à l'initiative de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) et réactualisé depuis: essai de clarification théorique, analyse de pratiques d'acteurs, pistes pour l'action. Une incitation à la réflexion, un outil pour l'action.

*Par Florence Ovaere
Prix: 12 euros*

Publication de l'Injep

N° 89 - Les Jeunes face à la loi - Une réflexion internationale sur la question de la responsabilité - Pour le droit et la psychanalyse

Quels sont les droits et libertés d'un enfant, d'un adolescent, d'un jeune majeur protégé dans une culture sans limites, sans obligations, sans les acquis et les bénéfices d'une éducation parentale et d'une pédagogie équilibrées, comprenant leur autorité nécessaire? Quelles sont les incidences pour ces jeunes, en particulier ceux issus de l'immigration de ne plus disposer des instruments culturels de leurs parents ou de médiation symbolique leur permettant d'éviter l'affrontement pour exister? Ces questions et bien d'autres ont animé les débats de la deuxième rencontre franco-brésilienne de psychanalyse et droit qui a eu lieu les 24, 25 et 26 octobre 2005, au ministère de la Santé à Paris.

Agora Débats/Jeunesse

N° 42 - Politiques publiques de jeunesse en Europe

À travers différentes études menées en Europe, cet ouvrage propose de découvrir les principales problématiques de jeunesse auxquelles les politiques ont à répondre sur le vieux continent.

Dossier coordonné par Annie Oberti, avec Jean-Pierre Halter et Jean-Charles Lagrée

N° 43 - Politiques locales de jeunesse

Dans ce numéro, les auteurs analysent les évolutions qui affectent les politiques locales de jeunesse depuis une décennie, en abordant, entre autres thèmes, celui de la territorialisation de l'action publique et de la transversalité.

Dossier coordonné par Jean-Claude Richez, avec Chantal de Linares et Francis Lebon



:: Pour commander ces ouvrages : publications@injep.fr □

SÉMINAIRES, COLLOQUES

:: RENCONTRES « DE L'HIVER À L'ÉTÉ » : LA CULTURE HIP-HOP, UN ART CONTEMPORAIN POPULAIRE »

15 juillet 2007 – Villeneuve-lez-Avignon (La Chartreuse)

Les Rencontres de l'Hiver à l'Été, organisées par le pôle Culture de l'Injep, ont inauguré en janvier 2007 un nouveau cycle de réflexion de trois ans autour des pratiques artistiques et culturelles des jeunes. Pour ce deuxième volet, la culture hip-hop est à l'honneur : première pratique artistique des jeunes, cette culture très hétérogène est appréhendée à travers ses différentes expressions artistiques (danse, graff', rap...) et dans ses rapports au marché.

:: « TENTATION DU "TOUT VISIBLE" »

Du 9 au 11 juillet 2007 – Théâtre d'Arles

Séminaire organisé en partenariat avec les Rencontres de la Photographie d'Arles. La photographie en tant que pratique culturelle dominante, se fonde sur des usages sociaux en constante évolution.

C'est aussi une démarche artistique spécifique liée tout autant au patrimoine qu'à la création contemporaine. Universitaires, enseignants, artistes, médiateurs culturels analysent les tensions qui surviennent en situation d'apprentissage, entre liberté d'expression et indispensable régulation au regard des dimensions déontologique, sociologique et juridique du geste artistique.

:: L'INJEP PRÉSENT À LA 6^e ÉDITION DE NEUJPRO

Du 24 au 26 octobre 2007 – Centre omnisport de Vichy

L'Injep participe à la 6^e édition des Rencontres des professionnels et des élus de la jeunesse (Neujpro). Cette manifestation réunit des intervenants et des professionnels de la jeunesse issus de toute la France. Thèmes développés : l'évaluation des politiques publiques, les jeunes et leur rapport au corps, la jeunesse et les équipements urbains, les jeunes en milieu rural, les fêtes de fin de semaine dans l'espace public, les partenariats avec l'Éducation nationale, la relation élus-jeunes dans les instances de participation, l'éducation à l'image, les transferts de la compétence aux intercommunalités...

:: SÉMINAIRE « JEUNESSE POUR LA DÉMOCRATIE »

17 et 18 septembre 2007 – Rhône-Alpes

L'agence française du Programme européen Jeunesse en Action (Afeja) organise les 17 et 18 septembre en région Rhône-Alpes un séminaire de réflexion qui réunira au niveau national une vingtaine de personnes, tête de réseaux de collectivités territoriales et grandes associations ayant une pratique de la participation des jeunes à la démocratie locale. Objectifs : informer sur la nouvelle action « Jeunesse pour la Démocratie » (1.3 du PEJA) et amener une réflexion sur les formes possibles que pourraient prendre ces projets.

FORMATIONS

:: LE MANAGEMENT PARTICIPATIF EXPLIQUÉ AUX ÉQUIPES ET PROJETS ÉDUCATIFS LOCAUX

du 11 au 12 septembre

Au programme : les caractéristiques du management participatif, les règles de décision partagée, de la communication, de l'adhésion, de la délégation, de la promotion des hommes...

:: LIRE LE TERRITOIRE

Du 25 au 28 septembre

Ce stage propose une formation des acteurs de jeunesse à leurs missions de diagnostic dans un environnement professionnel de plus en plus marqué par l'approche territoriale.

:: L'ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE SOCIOLOGIQUE SUR LES QUESTIONS DE JEUNESSE

du 2 au 4 octobre

Quel est l'état de la recherche sociologique sur les questions de jeunesse ? Quelles sont les orientations actuelles ? Comment se formule la demande publique ? Pour répondre à ces interrogations des exposés et des apports de connaissances, des travaux de groupes et des analyses de textes...

:: LA JEUNESSE ET LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Du 13 au 16 novembre

Comment prendre en compte les enjeux de la jeunesse dans ces politiques de développement ter-

ritorial ? Telle est la question à laquelle tentera de répondre cette formation.

:: LA CONDUITE DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS DANS LES CENTRES DE LOISIRS ET DE VACANCES

Du 16 au 19 octobre 2007

Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent construire des projets éducatifs qui s'appuient sur des pratiques artistiques et culturelles et mieux articuler leur action avec l'ensemble des acteurs impliqués.

:: LA PARTICIPATION DES JEUNES AUTREMENT

Du 13 au 16 novembre 2007

Objectif : mieux distinguer et comprendre les différentes formes de participation des jeunes et formaliser d'autres pratiques de participation des jeunes.

:: L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET AUX USAGES D'INTERNET

Du 13 au 16 novembre 2007

Il s'agit d'appréhender les stratégies plurimédias et les usages des médias par les jeunes, les concepts, les démarches pédagogiques et les pratiques d'éducation aux médias.

:: POLITIQUES PUBLIQUES DE PRÉVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES

Du 27 au 30 novembre 2007

Donner des repères sur les consommations des produits psychoactifs par les jeunes et la réponse des pouvoirs publics à partir d'un travail en réseau s'appuyant sur la connaissance des ressources locales, telle est la volonté de ce stage.

Il s'agira aussi de fournir des outils pour mettre en place un projet local de prévention en milieu scolaire ou extrascolaire, rural ou urbain...

:: JEUNESSE EN BANLIEUE

Du 20 au 23 novembre

Ce stage sera notamment l'occasion d'analyser les différentes grilles de lecture auxquels les événements de novembre 2006 ont été soumis.

:: DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE À L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Du 27 au 30 novembre

Une formation du cycle : l'éducation populaire aujourd'hui

:: En savoir plus ? S'inscrire ?

www.injep.fr - rubrique : « Formation »

Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire

Parc du Val-flory - 11, rue Paul Iéplat - 78160 Marly-le-Roi / Tél. : 01 39 17 27 27 / Fax : 01 39 17 27 90 / Site web : www.injep.fr

INJEP en DIRECT

Directeur de la publication : *Hervé Mécheri*
Responsable de la publication : *Katy Bousquet*
Rédacteur en chef : *Roch Sonnet*

Rédaction : *M.E. Constans, Gonzague Rambaud, Roch Sonnet, Jean-Claude Richez, Olivier Charlot, Saïda Abd-Rabi*
Illustrations : *Stéphanie Mercier*
Photos : *Nicolas Thouvenin, Injep, Francette Levieux*

Mise en page : *Injep - Création graphique : E. Potdevin*
Imprimerie : *Imprimerie Delcambre. Tél. : 01 48 10 25 70*
Secrétariat : *Francine Ledenou/Joëlle Montaubric (abonnements)*

